

DÉBARDAGE À CHEVAL EN MILIEU FORESTIER DANS LE DOMAINE NATIONAL DE SAINT-CLOUD. CETTE TECHNIQUE PERMET UNE GESTION DOUCE ET UN IMPACT MINIMAL SUR LE MILIEU PARALLÈLEMENT À LA FORMATION DE PALFRENIERS. LE CONTACT AVEC LES CHEVAUX EST TRÈS POSITIF POUR LES SALARIÉS EN INSERTION.



« ESPACES » (ASSOCIATION D'INSERTION PAR L'ÉCOLOGIE URBAINE) ŒUVRE LE LONG DE LA PREMIÈRE BOUCLE AVAL DE LA SEINE À LA SORTIE DE PARIS.

© Association « Espaces »



Choisir de mettre en place un chantier d'insertion

Au téléphone, il a dit : « L'insertion par l'environnement, ce n'est pas une arme absolue, mais ça marche ». Le lendemain, il envoyait une lettre au journal dans laquelle il expliquait pourquoi les chantiers d'insertion dans les espaces naturels se révèlent efficaces pour tous. Alexandre Wolff, Ingénieur écologue est responsable d'une unité de chantiers d'insertion par l'écologie urbaine au sein de l'association « Espaces ».

La mise en place de chantiers d'insertion dans les espaces naturels semble aller de soi. En effet, une telle décision relève d'une démarche de développement durable puisque les trois grands axes du concept sont pris en compte : environnement, social, économique. Mais le choix n'est pas si évident. Alors, au préalable, revenons sur l'utilité des chantiers d'insertion. Leur raison d'être est la réalisation d'activités d'utilité sociale, qu'elles soient marchandes ou non marchandes. Dans le but d'offrir des emplois, une formation, un accompagnement social et un suivi socioprofessionnel à des personnes en difficulté, éloignées de l'emploi, souvent bénéficiaires du RMI, et possédant généralement un faible niveau de qualification. L'objectif est une re-mobilisation ou re-dynamisation par la mise en situation de travail.

Embauchés pour la durée du chantier ou pour le temps nécessaire à leur parcours

d'insertion, les salariés sont généralement issus du territoire où intervient la structure d'insertion. La mise en situation de travail à temps partiel leur offre des possibilités de formation et une souplesse dans la recherche d'emploi et de logement. Elle facilite les suivis thérapeutiques éventuels et permet une reprise progressive d'une activité professionnelle.

En espaces naturels, les chantiers d'insertion proposent une activité professionnelle en équipe (six à quinze personnes en moyenne) par la valorisation du patrimoine naturel collectif. Le travail, dans le cadre naturel, permet d'ailleurs une progression des personnes adaptée à leur état physique et psychologique. L'encadrement assure le respect des objectifs du chantier, des règles du travail mais aussi un apprentissage des gestes et des connaissances nécessaires (complété par une formation pré-qualifiante), sans oublier l'indispensable lien avec les acteurs sociaux, qu'ils soient internes ou externes à la structure d'insertion.

L'un des points forts des chantiers d'insertion en milieu naturel est lié à la conscience de participer à un projet de territoire. Conscience qui suscite motivation et reconnaissance : autant de choses véritablement utiles aux personnes en difficulté. À leur arrivée sur le chantier, les salariés sont rarement du métier. Le travail en milieu naturel est fréquemment une découverte pour eux qui, pourtant, habitent à proximité de ces espaces et les fréquentent. Mais, que les tâches à accomplir soient liées à la gestion d'espaces naturels sensibles, à la restauration de berges de cours d'eau ou des sites des Conservatoires régionaux d'espaces naturels... la dimension de projet suscite, pour beaucoup, une volonté de poursuivre dans le domaine des espaces naturels.

Un atout pour les acteurs territoriaux

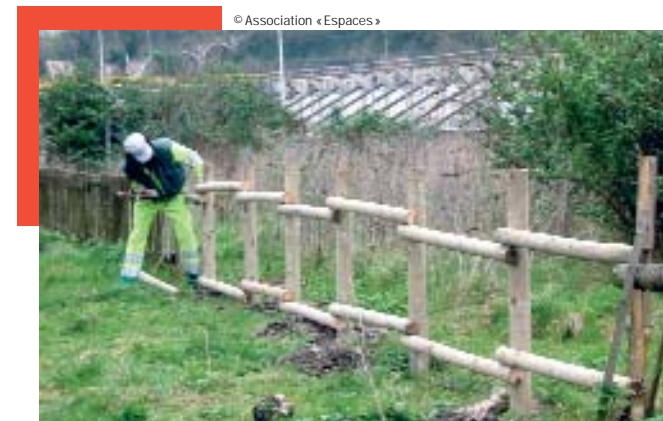
La spécificité d'un chantier d'insertion en espaces naturels réside, en général, dans une démarche de continuité temporelle et spatiale. L'action se déroule sur plusieurs années depuis le nettoyage préliminaire jusqu'à l'entretien régulier, l'aménagement des sites et la mise en œuvre de plans de gestion. Voilà qui permet un suivi continu et une présence quasi permanente. Les acteurs territoriaux sont,

L'ASSOCIATION « ESPACES » S'EST DONNÉE POUR MISSION D'EXPÉRIMENTER UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET PÉRIURBAIN, GRÂCE À DES TECHNIQUES APPROPRIÉES, EN VUE D'AMÉLIORER LA PERCEPTION PAYSAGÈRE ET LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE DES SITES, NOTAMMENT À TRAVERS LA PRISE EN COMPTE DE LA CONNEXION DES MILIEUX NATURELS ENTRE EUX.

d'ailleurs, particulièrement sensibles à ces rôles de veille et d'alerte que peuvent jouer les acteurs du chantier, notamment en milieu urbain et périurbain. Il en est de même lorsque de telles opérations sont réalisées sur des espaces difficiles à appréhender et qu'il faut gérer de manière continue : berges de fleuves et de rivières, milieux fragmentés par l'urbanisation, friches urbaines, dépendances vertes

d'infrastructures de transport... Et s'il fallait encore convaincre, soulignons que de tels chantiers participent à des démarches de territoires. Ils mettent en œuvre des politiques locales d'insertion et environnementales en matière de préservation, de gestion et de valorisation de ces espaces. ■

ALEXANDRE WOLFF
INGÉNIEUR ÉCOLOGUE



POSE DE BARRIÈRES LE LONG DU CHEMIN DE HALAGE SUR LES BERGES DE SEINE.

« J'éprouve une certaine fierté à participer à l'aménagement des sites »



© Alexandre Wolff - Association « Espaces »

La parole à Jean-Michel Charpentier

Jean-Michel Charpentier a 49 ans. Depuis un an, en CES puis en CEC, il travaille sur le chantier d'insertion des espaces naturels sensibles du Val-de-Seine.

Comment êtes-vous arrivé à « Espaces », association d'insertion par l'écologie urbaine ?

C'est simple : par le biais du foyer d'insertion où je logeais depuis peu. Le médecin qui y intervenait connaissait « Espaces ». J'avais aussi vu une affiche qui parlait de l'association. Avant je vivais dans la rue et je n'avais pas accès à ces informations.

Connaissiez-vous les chantiers d'insertion, auparavant ?

J'en avais entendu parler mais je n'y avais jamais participé. J'en connaissais un peu le principe.

Aviez-vous déjà travaillé en espaces naturels ?

Jamais, mis à part dans le cadre d'un poste de nettoyage des espaces verts d'entreprise où j'ai eu un contact avec la « nature ».

La dimension espaces naturels a-t-elle fait partie de vos critères dans le choix de la structure pour poursuivre votre parcours d'insertion ?

Non, j'ai pris le premier boulot que j'ai trouvé. Mais, a priori, cela ne me dérangeait pas. Ce n'est pas un choix délibéré car physiquement, je ne savais pas si je serais apte.

En quoi consiste votre travail ?

Ce que nous faisons et qui me plaît le plus, c'est la création, l'aménagement des sites : la création de cheminement, d'escaliers, la pose de clôtures en bois... On voit concrètement le fruit de notre travail et les félicitations des responsables sont importantes. C'est ce que voient en premier les gens, les promeneurs, les visiteurs. Il y a aussi l'entretien et le nettoyage évidemment. Et puis, tout le travail de fauches, de plantations, de sélection des arbres et arbustes, de semis de prairies sauvages. On réalise aussi des abris pour les animaux.

Comparé à d'autres activités que vous avez exercées auparavant, que vous apporte spécifiquement le travail en milieu naturel ?

C'est complètement différent. Les tâches que l'on me demande n'ont rien à voir avec mes expériences précédentes. Avant, j'étais dans l'informatique ou le nettoyage industriel.

J'ai une certaine fierté à voir évoluer les sites et savoir que j'y participe à travers l'aménagement, la gestion et le nettoyage. Cela m'a apporté beaucoup de connaissances sur les plantes, les animaux, les rythmes d'intervention en fonction de la nature. Avant, j'avais une image et des idées reçues des espaces naturels que je voyais en tant qu'espaces verts.

J'éprouve également du plaisir à travailler en extérieur même si ce n'est pas toujours facile, comme aujourd'hui où il n'a pas arrêté de pleuvoir. Physiquement je me sens mieux, malgré mon appréhension du début.

Le travail en espaces naturels semble bien adapté à ma situation mais il faudrait que je sache comment cela se passe ailleurs pour l'appréhender vraiment.

Depuis que vous travaillez là, vous sentez-vous différent ?

Je ressens moins de stress, je suis à nouveau capable de me lever le matin pour aller travailler. J'ai retrouvé un rythme de vie. Ce n'était pas le cas avant. J'ai retrouvé un certain bien-être, une vigueur physique. Globalement, je me sens mieux, le chantier d'insertion est une roue de secours. Cela m'empêche de penser et surtout de faire des conneries.



ASSOCIATION « ESPACES »

Association d'insertion par l'écologie urbaine, «Espaces» œuvre dans le Val-de-Seine (département des Hauts-de-Seine et Ville de Paris). L'association a été créée en 1994 pour tenter de répondre à la fois aux problèmes d'insertion sociale et d'entretien des berges et des coteaux de la Seine, corridor écologique d'intérêt régional et national. Elle a débuté son action en offrant des emplois aux personnes en difficulté fréquentant ces espaces, notamment des sans-domicile fixe.

«Espaces» a la volonté d'essayer son expérience et son savoir-faire à d'autres structures sur d'autres territoires. Elle regroupe deux cents adhérents, trente permanents (techniciens, travailleurs sociaux, administratifs). Elle anime dix chantiers d'insertion, un atelier d'insertion et un chantier bénévole qui accueillent plus de cent cinquante personnes par an dont plus de cent dix éco-cantonniers, agents d'environnements, palefreniers, agents techniques et jardiniers représentant près de soixante-dix postes de travail en insertion.

L'objectif n'est pas uniquement professionnel. Les actions entreprises permettent à nombre de personnes de retrouver un hébergement ou un logement, de faire valoir leurs droits à la santé, d'entamer un parcours de santé, de se «relancer» après un problème avec la justice, de retrouver un peu de citoyenneté et de s'intégrer culturellement, d'apprendre à connaître leur environnement et l'écologie, de trouver un emploi durable ou d'accéder à une formation qualifiante. ■

FAUCHE TARDIVE D'UNE ZONE DE PRAIRIE SUR UN ESPACE SENSIBLE DU VAL-DE-SEINE (HAUTS-DE-SEINE). GESTION DIFFÉRENCIÉE DU MILIEU ET FORMATION AUX TECHNIQUES ET À L'UTILISATION D'OUTILLAGES EMPLOYÉS EN ESPACES NATURELS.

● ● ● suite de la page 33

Cela m'aide par rapport à mon problème d'alcool, le chantier m'oblige à être sobre pour des raisons de sécurité et de forme physique. En plus, en espaces naturels, je n'ai pas la tentation car je n'ai pas accès facilement à l'alcool.

Ce chantier a-t-il été important ?

C'est important oui, car mon projet professionnel est de devenir gardien d'immeuble. Il y a beaucoup d'entretien d'espaces verts et le chantier m'apporte un plus, des compétences supplémentaires à faire valoir.

C'est également important d'avoir un emploi pour la recherche d'un logement.

Comment avez-vous vécu ce chantier ?

Avec plaisir, ce n'est pas une corvée. Je ne me sens pas enchaîné.

L'adaptation ne m'a pas demandé beaucoup d'effort, mais j'ai la chance d'être dans une bonne équipe, cela aide pour bien s'intégrer. Mes difficultés sont venues d'autres choses, je les avais avant. Elles sont extérieures au travail.

Je travaille à mon rythme, le chantier d'in-

sertion est adapté à ma situation. Je ne sais pas si je serai capable de travailler tout de suite dans une entreprise plus classique.

Pensez-vous que ce travail dans les espaces naturels induit d'autres relations avec vos collègues ?

Non, je ne crois pas que les relations soient différentes. Je n'ai jamais eu de problème d'intégration, j'ai toujours travaillé en équipe. Il y a une très bonne ambiance mais je ne pense pas que cela soit spécifique au travail en espaces naturels. En fait, comme on est tous logés à la même enseigne, on s'entraide beaucoup, on se motive les uns les autres. Il y a moins de stress, pas de concurrence entre nous, on a un projet commun.

Vers quelle activité ou formation vous orientez-vous maintenant ?

Mes choix n'ont pas changé, mais cette expérience est un plus. Je ne veux pas poursuivre dans les espaces naturels car c'est physiquement trop dur. Mais si j'avais été plus jeune : oui ! C'est difficile à mon âge, avec mon parcours, de se réorienter vers ces métiers-là.

Quel bilan tirez-vous de l'expérience ?

L'activité m'a permis de me stabiliser, de repartir de l'avant, d'avoir des projets. ■

RECUEILLI PAR ALEXANDRE WOLFF

Insertion : quels types de contrats ?

Les contrats proposés aux salariés dans le cadre des chantiers d'insertion sont aidés par l'État via la direction départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Il s'agit de CES (contrat emploi solidarité) à mi-temps ou de CEC (contrat emploi consolidé) à trois quart-temps dans le cadre d'un agrément «chantier d'insertion» délivré par l'ANPE.

Le dispositif des chantiers d'insertion est soutenu par les crédits d'insertion des Départements. Les financements complémentaires sont attribués essentiellement sous forme de subventions par les partenaires locaux : collectivités territoriales, établissements publics, fondation d'entreprises, entreprises, associations, services déconcentrés de l'État ou encore par l'Europe (Fond social européen).

La contractualisation entre le gestionnaire d'espaces naturels et la structure d'insertion relève de conventions de partenariat et/ou d'objectifs et financières pluriannuelles qui permettent une bonne lisibilité du projet à moyen terme. Des comités de pilotage regroupent l'ensemble des acteurs sociaux, techniques et territoriaux concernés, une à plusieurs fois par an. Ils sont l'occasion de faire un bilan, de valider, d'évaluer la pertinence ou de réorienter les objectifs et de proposer de nouveaux projets. ■

En savoir plus

> Association «Espaces»
37, route de Vaugirard
92190 Meudon
Tél. : 01 55 64 13 40
Mél : espaces@globenet.org

> Chantier École
Réseau national des acteurs de
l'insertion et de la formation
17, rue Froment
75011 Paris
Tél. : 01 48 07 52 10
Mél : chantier.ecole@wanadoo.fr

> Fédération nationale des
associations d'accueil et de
réinsertion sociale • FNARS
76, rue du Faubourg St-Denis
75010 Paris
Tél. : 01 48 01 82 00
Mél : fnars@fnars.org



© Patou Deballon

Développement durable, gestion des ressources, solidarité... les écoles éco-citoyennes

Proposé par le Parc naturel régional des caps et marais d'Opale aux écoles de son territoire, le programme «écoles éco-citoyennes» vise à sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable et à les rendre acteurs-citoyens. L'opération est montée en lien étroit avec l'Éducation nationale.

Cinquante écoles, deux cents classes (autant d'instituteurs), cinq mille enfants, sans omettre les dix mille parents, adhèrent aux écoles éco-citoyennes... Mais quelle erreur de s'arrêter aux chiffres : le programme «écoles éco-citoyennes» vise, avant tout, à donner des clés aux enfants afin qu'ils comprennent les enjeux du développement durable et qu'ils y participent.

L'action remonte à deux ans. Le Parc naturel régional des caps et marais d'Opale lance alors le projet. Sous couvert de l'Éducation nationale, Martine Magnier (Christophe Morelle l'a rejoint récemment) contacte l'ensemble des écoles du territoire. Le but ? Les inciter à rejoindre le réseau des écoles éco-citoyennes (voir encart page suivante). Et

donc à développer des actions allant dans le sens de la philosophie du projet : éduquer à l'éco-citoyenneté, développer des comportements intelligents en faisant comprendre aux enfants que tout est imbriqué. Le parc se charge de valoriser leurs actions et de les accompagner, si besoin.

Pour assumer son rôle d'animateur, le parc édite un journal inter-écoles ainsi qu'une feuille de liaison pour les enseignants. Les actions y sont consignées. Ainsi à l'école Françoise Dolto, les enfants de CE1 ont établi un règlement intérieur : «Si on transgresse ces lois, on n'a plus le droit à la responsabilité» (s'occuper de la météo, ramasser les feuilles, accompagner un camarade en

dehors de la classe, ramasser les tickets de cantine...). Un président est élu chaque semaine.

À l'école primaire de Dohem, les élèves ont inséré des cartes de vœux dans les colis de Noël des personnes âgées. «Nous nous sommes sentis remerciés et contents.» Citons encore l'école d'Helfaut où les jeux pour la cour sont en autogestion.

Ce travail d'échange d'expériences explique partiellement l'élargissement du réseau, d'année en année.

Le Parc fournit également des documents pédagogiques, des livrets pour

suite page 36 ● ● ●



© Patou Deballon